

## Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

### PRESENTS :

Pour le Conseil de l'Action sociale :

Mme Vanbeneden M-C., présidente ;  
MM. Bagniet J., Bocket J-M, Collart D., Davister M., Gryspeert L., Conseillers ;  
Mme Denayer CI, Directrice Générale du CPAS.  
Excusés : MM. Bex, P., Janssens O., Wart O., Conseillers.

Pour le Conseil communal :

Wart E., Bourgmestre-président ;  
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Cuvelier P., Echevins ;  
Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;  
Vanderzeypen D., Megali H., Art J.-L., Perin M., Mathelart A., Mabilie M., Vanhollebeke-Meurs N., Jenaux P., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J., Corbisier-Loriau M.-C., De Conciliis G., Charlet C., Conseillers communaux.  
Wallemacq B., Directeur général.  
Excusés : MM. Robbeets J.-P., Drapier L., Conseillers communaux.

Le Président ouvre la séance à 19 heures

### SEANCE PUBLIQUE

#### Ordre du jour :

**1<sup>er</sup> OBJET.** Présentation de la note de politique générale portant sur le programme d'actions du C.P.A.S. pour l'exercice 2018 et du rapport annuel sur les synergies entre la commune et le Centre Public d'Action sociale - Prise d'acte.

Madame la Présidente présente la note de politique générale portant sur le programme d'actions du C.P.A.S. pour l'exercice 2018 et le rapport annuel sur les synergies entre la commune et le Centre Public d'Action sociale.

*« L'heure est au bilan »*

*2012, élue conseillère communale et désignée Présidente du CPAS, je définissais, avec le Conseil de l'Action Sociale, nos orientations et nos priorités politiques; à savoir :*

- Répondre à l'urgence sociale*
- Encourager la mise au travail*
- Soutenir une offre d'accueil de qualité via nos accueillantes encadrées.*

*Nous nous sommes engagés activement à participer à la réalisation de ces objectifs. De nombreux partenariats ont vu le jour ce qui nous a permis d'être beaucoup plus efficaces et de répondre aux besoins de nos bénéficiaires.*

*Je vous invite à parcourir d'une part le bilan de nos actions menées mais aussi de prendre connaissance de nos orientations pour cette dernière année de mandature :*

- L'accompagnement pour un soutien adapté pour nos bénéficiaires*
- L'accompagnement pour une utilisation rationnelle de l'énergie*
- L'accompagnement pour un maintien à domicile pour nos personnes âgées.*

### **L'aide sociale**

*Notre mission consiste à aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent afin de garantir à chacun de vivre dans les conditions respectueuses de la dignité humaine.*

*L'accent s'est porté sur l'aide alimentaire. Pour ce faire, nous avons mis en place les moyens nécessaires afin d'offrir à nos bénéficiaires des produits de qualité via notre épicerie sociale.*

*L'essentiel pour nos familles, c'est aussi d'obtenir un signal fort de notre part, un soutien, un accompagnement, le petit « coup de pouce » qui permettra d'améliorer leur quotidien.*

*Constamment en évolution, les besoins et les attentes de la population nécessitent en effet une adaptation perpétuelle. Aussi, nous membres du comité spécial continuerons à mener une politique sociale de qualité tenant compte de toutes ces situations et en y apportant les aides sociales adéquates.*

### **L'insertion socioprofessionnelle**

*L'activation professionnelle des usagers est au centre de nos priorités ; elle est clairement défendue depuis 2013. Aussi je suis fière (en effet, c'était mon cheval de bataille) de vous présenter les résultats suivants : pas moins de **70** bénéficiaires ont trouvé un **JOB** et **AUCUN** ne nous est revenu !*

*Pour ce faire, la formation et l'accompagnement sont des vecteurs importants et nécessaires pour obtenir de tels résultats. Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale permet de renforcer la responsabilisation des bénéficiaires afin de les amener à devenir les véritables acteurs de leur réinsertion sociale.*

*30 « PIIS » (Projet Individualisé d'Intégration Sociale) ont été signés sur 50 revenus d'intégration au 31 décembre 2017.*

*Aujourd'hui, en collaboration avec la « MIREC » de Fleurus et notre service de Cohésion sociale, le service d'insertion socioprofessionnelle organise depuis le mois d'octobre 2017 des permanences pour l'ensemble de nos citoyens en recherche d'emploi. Ceux-ci sont ensuite orientés et accompagnés par la « MIREC » soit dans une recherche d'emploi, soit dans une formation pouvant déboucher sur un emploi : trois personnes sont actuellement accompagnées par ce nouveau service.*

### L'accueil à la petite enfance

*Cela bouge enfin dans le cadre de la reconnaissance du statut de travailleur salarié pour les accueillantes.*

*En effet, le projet pilote approuvé par le Gouvernement permettra de finaliser le statut provisoire de 2003 et de soutenir le développement d'une offre d'accueil diversifiée, accessible et de qualité.*

*Ce projet pilote permet à une accueillante du service d'être reconnue en tant que travailleur salarié lui garantissant une protection sociale complète et une stabilisation de la rémunération.*

*La valorisation de la profession favorisera, espérons-le, l'arrivée de nouvelles candidates.*

*Reconnaissons aussi l'engagement du gouvernement d'approuver le cadre général du modèle de passage au statut salarié pour le projet pilote alors que cette question de reconnaissance est sur la table depuis le début des années 80 avec certes certaines avancées mais aucune prise de décision.*

### Service énergie

*Dans le cadre du plan d'action préventive en matière d'énergie, le service énergie en collaboration avec le service social mettra l'accent sur l'importance de l'utilisation rationnelle de l'énergie auprès de nos bénéficiaires et de nos locataires des logements de transit.*

*Le but de cette sensibilisation est de mettre en œuvre des suivis individualisés permettant de définir les éventuels problèmes énergétiques rencontrés dans leurs logements, d'identifier les solutions possibles, de les informer sur les différents outils permettant de réduire leur consommation énergétique ce qui leur permettra de gagner en confort de vie.*

*Les locataires des logements de transit recevront un livret didactique réalisé par notre service énergie reprenant :*

- un ensemble de bons conseils en matière d'utilisation d'énergie,*
- les droits et devoirs de chacun (propriétaire/ locataire),*
- les numéros de téléphone utiles,*
- les trucs et astuces permettant de tenir un logement en ordre,*
- les démarches à réaliser pour leur futur logement.*

*L'objectif étant d'acquérir les automatismes pour une bonne gestion du logement.*

*Le Service énergie continuera à informer l'ensemble de nos citoyens sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et la maîtrise des consommations ainsi que sur les aides et primes existantes en la matière ; aussi, une nouvelle journée énergie est programmée pour cette année.*

### Synergies

*Les diverses synergies mises en place permettent de renforcer les dynamiques de collaboration entre les différents services CPAS et communaux : cohésion sociale, logement, informatique, ressources humaines, secrétariat général et travaux mais aussi de diminuer les dépenses de fonctionnement du CPAS.*



La cession des points APE permet également une valorisation optimale de l'ensemble des points APE.

### Les enjeux de demain

Les CPAS et Communes seront amenés à participer davantage à l'encadrement du vieillissement de la population via, par exemple le développement de services d'aide aux familles et aux personnes âgées ou, encore, via la gestion de maison de repos.

Dans cette perspective et en collaboration avec les communes et CPAS de Genappe et Villers-la-Ville, une étude sociologique est programmée afin de définir au mieux les priorités de nos aînés : le maintien à domicile ou l'hébergement en maison de repos. En parallèle une étude financière sera menée sur l'éventualité d'une création de maison de repos de 85 lits.

Cette étude nous permettra également de nous éclairer sur nos futures orientations.

### Conclusion

L'accompagnement sera au cœur de nos préoccupations.

Accompagner c'est se joindre à toute personne pour l'amener vers un objectif. En ce qui concerne notre centre, l'objectif peut être un soutien, un conseil, une aide, un emploi. La qualité du travail du service social permettra aux bénéficiaires de réaliser une démarche, trouver un logement, finaliser un projet, gérer un budget, chercher du travail, trouver un travail. Personne ne sera laissé pour compte. Nous serons toujours à leurs côtés pour s'assurer que le succès soit au rendez-vous. »

---

**Le Conseil communal,**

### PREND ACTE

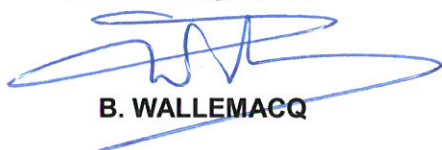
De la note de politique générale portant sur le programme d'actions du C.P.A.S. pour l'exercice 2018 et du rapport annuel sur les synergies entre la commune et le Centre Public d'Action sociale.

---

**Le Président clôt la séance à 19 heures 15**

**FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS,**

Le Directeur général,

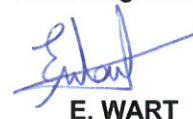


**B. WALLEMACQ**

**POUR LE CONSEIL,**

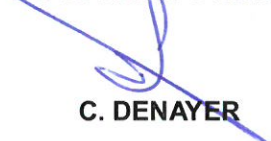


Le Bourgmestre,



**E. WART**

La Directrice Générale,



**C. DENAYER**

**POUR LE CPAS,**



La Présidente,



**M-C VANBENEDEN**